

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
ARRONDISSEMENT DE LA FLECHE
CANTON DE SABLE SUR SARTHE
COMMUNE D'ASNIERES SUR VEGRE

DELIBERATION N°18112025-06
Séance du 18 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit novembre à 20 heures 30, le conseil municipal d'Asnières sur Vègre, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis LEMARIÉ, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 9

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 9

Etaient présents : LEMARIÉ Jean-Louis - BOUVET Thierry à partir de la délibération 18112025-02 - BARTHELAIX Annick - DAVIERE Vincent - VIDECOQ Agnès - GUILVARCH Fabienne - RABINEAU Marie-Dominique - GANÉ Séverine - MOLINE Cécile à partir de la délibération 18112025-02.

Date de convocation : 10 novembre 2025

Date d'affichage : 10 novembre 2025

Secrétaire de séance : GANÉ Séverine

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA FONDATION DU PATRIMOINE CONCERNANT L'INSTALLATION ET LA RÉNOVATION DE L'AUTEL

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite au don de l'autel et à la délibération précédente invitant le Conseil Municipal à délibérer sur les devis, des travaux de rénovation sont nécessaires :

- Restauration de l'autel en pierre :
 - ✓ Elise Foucault, sculpteure, d'un montant de 853.67€ HT soit 1 024.40.00 € TTC
- Création d'un socle pour l'autel :
 - ✓ EURL Fombertasse, d'un montant de 2 506.38€ HT soit 3 007.66 € TTC

Les travaux pour cette opération sont estimés à 3 360.05€ HT. Le devis de transport de l'autel ne peut pas être intégré à cette demande.

M. le Maire propose de solliciter une aide financière auprès de la Fondation du Patrimoine.

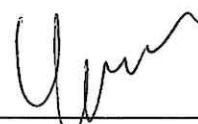
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une aide financière auprès de la Fondation du Patrimoine concernant la rénovation et la création d'un socle pour l'autel d'un montant de 3 360.05€ HT.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Jean-Louis LEMARIÉ



Le secrétaire de séance,



Accusé de réception en préfecture
072-217200104-20251118-18112025-06-DE
Date de réception préfecture : 20/11/2025